



TABLE DE CONCERTATION

→ A21 - #04

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2021 15 H 30, A4.01 / A4.27 ORDRE DU JOUR

0.0	Procédures	0.3.2	Excuses
0.1	Reconnaissance du territoire	0.3.3	Adoption
0.2	Présidium	0.4	Suite du procès-verbal
0.3	Procès-verbal A21-04 (10 novembre 2021)	0.5	Lecture et adoption du présent ordre du jour
0.3.1	Lecture		

1.0 Affaires exécutives

- 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE CVM : suivi
- 1.2 Plan d'action A21 : suivi
 - 1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi
 - 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation : suivi
 - 1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi
 - 1.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi
 - 1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
 - 1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette culture démocratique
- 1.3 Interassociatif : 07-12-21 – [Ordre du jour](#)
- 1.4 Bourses Bonbons pour éducation 'marchandisée' ([communiqué](#))
- 1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité : suivi
- 1.6 Microbrasseries : Brassin AGE CVM : suivi ([courriels échangés](#))
- 1.7 Assurances collectives : améliorations : précision
- 1.8 SAE – Transition électrique – reprise
- 1.9 Horaire T.C. Hiver 2022 : [proposition](#)
- 1.10 [Proposition](#) vidéos vulgarisation AGE CVM et Code Morin

2.0 Comité sélection Responsable Livres usagés :

- 3.1 [Comité](#) sélection de la permanence : élections

3.0 Ouverture – fermeture de comités

4.0 Locaux

- 4.1 Local A3.06d: local C2V2 : nettoyage et disposer des vêtements du couloir
- 4.2 Local A3.06i: confirmation Journal L'Exilé
- 4.3 [Liste](#) des locaux des comités

5.0 Activités des comités : finalisation souper délégué.e.s

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée

Si vous ne pouvez assister à cette Table de concertation, n'oubliez pas de nous retourner **une lettre d'excuse modèle** ([.doc](#) ou [.pdf](#)) dûment complétée pour être totalement excusé pour cette Table de Concertation



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

TABLE DE CONCERTATION

#04

PROCÈS-VERBAL (Projet): 10 NOVEMBRE 2021

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Absent	C-Informatique
Absent	C-Sciences de la nature
Absent	C-Sciences humaines – Questions internationales
Absent	C-Techniques de gestion
Absent	T-Improvisation
Absent	T-Made in Japan
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Allard, Hubert	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Arnaud, Alice	MA-Joaillerie
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Audet, Colin	C-Design industriel
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Caron, Arianne	C-Design de présentation
Chamberland-Bolduc, Evelyne	C-Audiovisuel
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Cogné, François	X-RADAR CVM
Coloma, Enzo	MA-Joaillerie
Côté, Jérémy	T-Comité Smash
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	T-EnVIEUXronnement
Excusé	C-Communication
Excusé	C-Design d'intérieur
Excusé	C-Graphisme
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Fortin, Malika	T-Comité féministe
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Giri, Manon	X-Subvention externe A21-03 – Revue L'Esprit Libre
Huynh Renaud, Tony Duc	T-C2V2 (Robotique)
Inactif H21-A21	T-Gratuit
Inactif H21-A21	C-Dessin animé
Inactif H21-A21	C-Génie mécanique
Inactif H21-A21	C-Langues
Inactif H21-A21	C-P.L.A.C.
Inactif H21-A21	C-Photographie
Inactif H21-A21	C-T.É.E.
Inactif H21-A21	C-T.É.S.
Inactif H21-A21	C-T.T.S.
Inactif H21-A21	MA-Céramique
Inactif H21-A21	MA-Construction textile
Inactif H21-A21	MA-Ébénisterie
Inactif H21-A21	MA-Impression textile
Inactif H21-A21	MA-Lutherie
Inactif H21-A21	MA-Verre



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Lamer, Vickie	C-Design de présentation
Lemieux, Philomène	C-Histoire & civilisation
Leseize, Béatrice	T-Comité féministe
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Lopez-Fraile, Javier	X-Subvention externe A21-07 - Anti-Détention, S.S.F.
Mailhiot-Guyon, Julien	C-Architecture
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif
Merotto, Ines	C-Optimonde
Ngawala, Shayla	T-Annyeong from Korea
Pause	T-Interculturel
Racicot, Camille, Emma	C-Création littéraire
Rajotte, Mélissa RAIN	T-Communauté LGBTQ+
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Thivierge, Pascale	C-Architecture
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-05 - COBP
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-06 - Institut F

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
COMITÉS DE CONCENTRATION	
Mailhiot-Guyon, Julien	C-Architecture
Thivierge, Pascale	C-Architecture
Chamberland-Bolduc, Evelyne	C-Audiovisuel
Excusé	C-Communication
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Racicot, Camille, Emma	C-Création littéraire
Excusé	C-Design d'intérieur
Caron, Arianne	C-Design de présentation
Lamer, Vickie	C-Design de présentation
Audet, Colin	C-Design industriel
Inactif H21-A21	C-Dessin animé
Inactif H21-A21	C-Génie mécanique
Excusé	C-Graphisme
Lemieux, Philomène	C-Histoire & civilisation
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
Absent	C-Informatique
Inactif H21-A21	C-Langues
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Merotto, Ines	C-Optimonde
Inactif H21-A21	C-P.L.A.C.
Inactif H21-A21	C-Photographie
Absent	C-Sciences de la nature
Allard, Hubert	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Absent	C-Sciences humaines – Questions internationales
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Inactif H21-A21	C-T.É.E.
Inactif H21-A21	C-T.É.S.
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Heckersbruch, Katherine	C-T.I.L.
Inactif H21-A21	C-T.T.S.
Absent	C-Techniques de gestion
MÉTIER D'ART	
Inactif H21-A21	MA-Céramique
Inactif H21-A21	MA-Construction textile
Inactif H21-A21	MA-Ébénisterie
Inactif H21-A21	MA-Impression textile



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Arnaud, Alice	MA-Joallerie
Coloma, Enzo	MA-Joallerie
Inactif H21-A21	MA-Lutherie
Inactif H21-A21	MA-Verre
COMITÉS THÉMATIQUES	
Ngawala, Shayla	T-Annyeong from Korea
Huynh Renaud, Tony Duc	T-C2V2 (Robotique)
Fortin, Malika	T-Comité féministe
Leseize, Béatrice	T-Comité féministe
Côté, Jérémy	T-Comité Smash
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Rajotte, Mélissa RAIN	T-Communauté LGBTQ+
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	T-EnVIEUXronnement
Inactif H21-A21	T-Gratuit
Absent	T-Improvisation
Pause	T-Interculturel
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Absent	T-Made in Japan
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
BUREAU EXÉCUTIF / Autres présences	
Cogné, François	X-RADAR CVM
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif
Giri, Manon	X-Subvention externe A21-03 – Revue L'Esprit Libre
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-05 – COBP
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-06 – Institut F
Lopez-Fraile, Javier	X-Subvention externe A21-07 – Anti-Détention, S.S.F.

0.0 Procédures

LGBTQ+ propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation [A21-04](#) de ce mercredi 10 novembre 2021**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Présidium

Bureau exécutif propose **Taha Bousaa** comme animateur de la présente Table de concertation et **Philomène Lemieux** comme secrétaire

Création littéraire appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose :

- **Que, exceptionnellement, le président et la secrétaire de cette Table de concertation puissent avoir le droit de parole au cours de cette rencontre**

Vieux Dragon appuie

Adoptée à l'unanimité



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal ([A21-03](#) – 20 octobre 2021)

0.3.1 Excuse

[Lettres d'excuse](#) :

Excusé	C-Communication
Excusé	C-Design d'intérieur
Excusé	C-Graphisme

0.3.2 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption

- ✓ Table de concertation [A21-03](#) – 20 octobre 2021

0.3.2 Adoption

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'adoption du procès-verbal tel quel après correction des présences du Bureau exécutif et l'application du huis-clos administratif au point 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023)**

- ✓ **Table de concertation [A21-03](#) – 20 octobre 2021**

Architecture appuie

Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

1.0 Affaires exécutives

1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE CVM : suivi

1.2 Plan d'action A21 : suivi

1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi

1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation

1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi

1.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi

1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires

1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

1.3 Archiviste / Archives

1.4 [Fonds Solidarité AGE CVM](#) : procédures d'utilisation

1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité

1.6 Microbrasseries : brassin AGE CVM

1.7 Assurances collectives : amélioration : suivi

1.8 [Lettre ouverte](#) SOGÉÉCOM : Liberté d'expression

2.0 Subvention externe (Disponible : 3.400,00 (trois mille quatre cents) \$) : [proposition](#) répartition

2.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)

2.2 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)

2.3 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)

2.4 [A21-07](#) : Comité anti-détention de Solidarité sans Frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)

3.0 Délégué-e-s :

3.1 [Comité](#) sélection de la permanence : [rapport](#)

4.0 Ouverture – fermeture de comités



TABLE DE CONCERTATION A21-#4

- 5.0 Locaux
 - 5.1 Local A3.06e: local Interculturel / EnVIEUXronnement
- 6.0 Budget des comités
 - 6.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : [proposition](#)
 - 6.1.1 [A21-02](#): TIL – Spa et relaxation
- 7.0 Activités des comités :
 - 7.1 Suite souper délégué.e.s
- 8.0 Affaires diverses
- 9.0 Levée

LGBTQ+ propose **d'inverser les points 1 Affaires exécutives et 2 Subventions externes**
Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

SAE propose **l'ajout d'un point 2.9 Vers un moteur électrique pour la Formule SAE**
Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne **propose l'ajout d'un point 2.10 : Commission des études : nomination délégué.e du secteur technique**
Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

LGBTQ+ propose **l'ajout d'un point 7.2 LGBTQ Déficit**
Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose **l'ajout d'un point 5.2 C2V2 (Robotique) et local du Gratuit**
LGBTQ appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'ajout d'un point 3.0 Personnes extérieures et de décaler les autres points**
Comité Féministe appuie
Adoptée à l'unanimité

LGBTQ propose **l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié**
Libertad appuie
Ordre du jour tel que modifié

- 1.0 Subvention externe (Disponible : 3.400,00 (trois mille quatre cents) \$) : [proposition](#) répartition**
 - 1.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)**
 - 1.2 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille - \$ demandés)**
 - 1.3 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)**
 - 1.4 [A21-07](#) : Comité anti-détention de Solidarité sans Frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)**
- 2.0 Affaires exécutives**
 - 2.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE CVM : suivi**
 - 2.2 Plan d'action A21 : suivi**
 - 2.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi**
 - 2.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation**
 - 2.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi**
 - 2.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

- 2.2.5 COVID 19 : **Lutte** et mesures sanitaires
- 2.2.6 **Encourager** la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
- 2.3 Archiviste / Archives
- 2.4 **Fonds Solidarité AGE CVM** : procédures d'utilisation
- 2.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité
- 2.6 Microbrasseries : brassin AGE CVM
- 2.7 Assurances collectives : amélioration : suivi
- 2.8 **Lettre ouverte** SOGÉÉCOM : Liberté d'expression
- 2.9 SAE : vers un moteur électrique
- 2.10 Commission des études : nomination délégué.e secteur technique
- 3.0 Personnes extérieures
- 4.0 Délégué-e-s :
 - 4.1 **Comité** sélection de la permanence : **rapport**
- 5.0 Ouverture – fermeture de comités
- 6.0 Locaux
 - 6.1 Local A3.06e: local Interculturel / EnVIEUXronnement
 - 6.2 Local A3.06d: Gratuit vers C2V2 (Robotique)
- 7.0 Budget des comités
 - 7.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : **proposition**
 - 7.1.1 **A21-02** : TIL – Spa et relaxation
- 8.0 Activités des comités :
 - 8.1 Suite souper délégué.e.s
 - 8.2 LGBTQ : déficit
- 9.0 Affaires diverses
- 10.0 Levée

Adoptée à l'unanimité

1.0 Subventions externes

Subventions externes A21								
		Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Mob.	Adopté en TC 23-05-21	Adopté en T.C. 20-10-21
1	Bibliothèque DIRA: anarchiste	4 900,00 \$	4 500,00 \$	400,00 \$	8,16%		400,00 \$	
2	Gogauche: Pour la justice sociale et climatique	1 066,78 \$	866,78 \$	200,00 \$	18,75%		200,00 \$	
3	Revue L'Esprit Libre: Média indépendant pour analyses actualités	14 000,00 \$	13 000,00 \$	1 000,00 \$	7,14%	850,00 \$		dépôt
4	L'Achoppe: dans Hochelaga-M. centre social autogéré	19 600,00 \$	18 600,00 \$	1 000,00 \$	5,10%			1 000,00 \$
5	COBP: Fond de soutien et d'information juridique	13 000,00 \$	12 000,00 \$	1 000,00 \$	7,69%	850,00 \$		dépôt
6	Institut F: Soutien Programme <i>En Famille, en harmonie</i>	70 000,00 \$	68 000,00 \$	2 000,00 \$	2,86%	850,00 \$		dépôt
7	Comité anti-détention (Solidarité sans frontières)	4 800,00 \$	3 800,00 \$	1 000,00 \$	20,83%	850,00 \$		
TOTAUX		127 366,78 \$	120 766,78 \$	6 600,00 \$	5,18%	3 400,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$
						Montant disponible A21	5 000,00 \$	

1.1 **A21-03** : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)

LGBTQ propose **de donner le droit de parole à une représentante de la Revue L'Esprit Libre**

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

SAE propose **d'octroyer une subvention externe d'un montant de 850,00 (huit cent cinquante) \$ à la Revue l'Esprit Libre**

Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

1.2 **A21-05** : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Architecture propose **de donner le droit de parole à un.e représentant.e de la COBP, plus particulièrement du Fond de soutien et d'information juridique)**

Libertad appuie
Adoptée à l'unanimité

Libertad propose d'octroyer une subvention externe d'un montant de 1300,00 (mille trois cents) \$ au Fond de soutien et d'information juridique de la COBP
LGBTQ appuie

Architecture amende pour un montant de 1000,00 (mille) \$

Féministe appuie

Amendement disposant de la principale

d'octroyer une subvention externe d'un montant de 1000,00 (mille) \$ au Fond de soutien et d'information juridique de la COBP

Adopté à l'unanimité

1.3 **A21-06 : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)**

Architecture propose **de donner le droit de parole à un.e représentant.e de l'Institut F et du programme *En Famille, en harmonie***

Comité Smash appuie

Adoptée à l'unanimité

Comité Féministe propose **d'octroyer une subvention externe d'un montant de 825,00 (huit cent vingt-cinq) \$ à l'Institut F et du programme *En Famille, en harmonie***

Architecture appuie

Adoptée à l'unanimité

1.4 **A21-07 : Comité anti-détention de Solidarité sans Frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)**

Architecture propose **de donner le droit de parole à un représentant du comité anti-détention de Solidarité sans frontières**

Comité Smash appuie

Adoptée à l'unanimité

Comité Féministe propose **d'octroyer une subvention externe d'un montant de 675,00 (six cent soixante-quinze) \$ à l'Institut F et du programme *En Famille, en harmonie***

Féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

Subventions externes A21									
	Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Mob.	Adopté en TC 23-09-21	Adopté en T.C. 20-10-21	Adopté T.C. 10-11-21	
1	Bibliothèque DIRA: anarchiste	4 900,00 \$	4 500,00 \$	400,00 \$	8,16%		400,00 \$	-	-
2	Gogauche: Pour la justice sociale et climatique	1 066,78 \$	866,78 \$	200,00 \$	18,75%		200,00 \$	-	-
3	Revue L'Esprit Libre: Média indépendant pour analyses actualités	14 000,00 \$	13 000,00 \$	1 000,00 \$	7,14%	850,00 \$		dépôt	850,00 \$
4	L'Achoppe: dans Hochelaga-M. centre social autogéré	19 800,00 \$	18 800,00 \$	1 000,00 \$	5,10%		1 000,00 \$		-
5	COBP: Fond de soutien et d'information juridique	13 000,00 \$	12 000,00 \$	1 000,00 \$	7,69%	850,00 \$		dépôt	1 000,00 \$
6	Institut F: Soutien Programme <i>En Famille, en harmonie</i>	70 000,00 \$	68 000,00 \$	2 000,00 \$	2,86%	850,00 \$		dépôt	825,00 \$
7	Comité anti-détention (Solidarité sans frontières)	4 800,00 \$	3 800,00 \$	1 000,00 \$	20,83%	850,00 \$			675,00 \$
TOTAUX		127 366,78 \$	120 766,78 \$	6 600,00 \$	5,18%	3 400,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$	3 350,00 \$
Montant disponible A21						5 000,00 \$	4 400,00 \$	3 400,00 \$	50,00 \$

2.0 Affaires exécutives

2.1 Lutte contre la Covid 19 : Plan de lutte AGEV M : suivi

Have you heard of The Novel Coronavirus, Mr. Bond?



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

LGBTQ propose que **les deux nouveau.velle secrétaires permanent étudiant, Oussama Kadali et Alyssa Vézina, soient ajoutés à la liste des Responsables sanitaires contre la COVID 19 (RSC)**

EnVIEUXronnement appuie
Adoptée à l'unanimité

2.2 Plan d'action A21 : suivi

2.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;
- ✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation
- ✓ Considérant que l'AGECVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux personnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;**
- ❖ **Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.***

Comité Féministe propose une date butoir (10 décembre 2021) pour tous.tes les membres de l'AGECVM pour avoir suivi la formation en ligne en matière de violence à caractère sexuel

SAE appuie

Architecture amende pour la date du 21 décembre 2021

Soins infirmiers appuie

Libertad s'oppose

Vote :

Pour : 5

Contre : majorité claire

Amendement rejeté à majorité

Retour à la principale

une date butoir (10 décembre 2021) pour tous.tes les membres de l'AGECVM pour avoir suivi la formation en ligne en matière de violence à caractère sexuel



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Soins infirmiers s'oppose

Vote :

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 1

Adoptée à majorité

SAE propose **une campagne de publicité autour de cette formation en ligne sur les violences à caractère sexuel**

Vieux Dragon appuie

Adopté à l'unanimité

Libertad propose de **mandater le Bureau exécutif pour contacter l'Administration du Cégep du Vieux Montréal pour diffuser la date butoir du 10 décembre 2021 auprès de nos membres par leurs canaux de communication habituels**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2.2 **Rénovations 3^{ème} étage (2023) : Campagne (voir [plans](#))**

RAPPEL

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

R.A.S.

2.2.3 **Associations combattives : [Solidarité](#)**

RAPPEL

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
 - ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;
- Le Bureau exécutif propose



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

[Taha Boussaa déballe son spiel]

R.A.S.

2.2.4 Identité de genre : Respect

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

LGBTQ propose **que l'AGECVM mette à la disposition de ses membres le formulaire pour le changement du prénom usuel dans les systèmes du Cégep du Vieux Montréal.**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2.5 COVID 19 : Lutte et mesures sanitaires

RAPPEL

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistant commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

R.A.S.

2.2.6 Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

Histoire & civilisation propose de 'kidnapper' les élèves du secondaire 'visitant' le cégep pour les 'endoctriner' le plus vite possible (Légalement ceci n'est pas un conseil juridique)

2.3 Archiviste / Archives

R.A.S.

2.4 Fond de solidarité AGE CVM : Procédures d'utilisation (proposition)

Procédures d'utilisation (Proposition)

Article 1

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

Article 2

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

Article 3

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGECVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesse et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

Article 4

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.



TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Article 5

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

Article 6

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

Article 7

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

Article 8

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernier.nière.s :

- Ne se présente.nt pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semble.nt en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abuse.nt de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

Article 9

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGECVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

Article 10

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **que la Table de concertation envoie ces modalités d'utilisation du Fonds de solidarité AGE CVM à la prochaine Assemblée générale en vue de leur adoption**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **de donner le droit de parole à François Cogné, de RADAR**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

2.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : Comité

R.A.S.

2.6 Microbrasseries : Brassin AGE CVM

Création de la bière *gauche efficace duplessiste écologico-extractive nationaliste chauvine catho-laïque anti-woke* à vendre à perte

R.A.S.

2.7 Assurances collectives : améliorations

R.A.S.

2.8 [Lettre ouverte](#) SOGÉÉCOM :

Censure, menaces et exclusion au Collège de Maison-neuve: quelle liberté d'expression?

9 novembre 2021

Les noms des étudiantes et de l'enseignante impliquées dans la situation décrite dans ce texte sont fictifs. L'objectif de celui-ci n'est pas de faire une dénonciation publique de l'enseignante,



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

mais plutôt de dévoiler les mécanismes entravant la liberté d'expression des étudiantes dans l'enseignement supérieur.

Collège de Maisonneuve, mercredi le 15 septembre 2021, aux alentours de 9h :

« Toi, ça sert à rien de lever la main, je ne t'écouterai pas »

Ces paroles ont été prononcées par l'enseignante envers une élève lors d'une discussion en classe. Le sujet en question? La liberté d'expression.

Ce matin-là, l'enseignante explique le thème de la journée, le journalisme, postulant d'entrée de jeu que « tout doit pouvoir se dire ». Elle aborde le cas d'une professeure d'Ottawa en 2020, qu'elle met en lien avec l'œuvre de Vallières, qu'elle nomme au long : « N*gres blancs d'Amérique ». Elle poursuit en utilisant une dizaine de fois le mot « n*gre » en l'espace de cinq minutes – la majorité des usages n'étant pas destiné à citer une œuvre.

Malaise. Le tiers des étudiant.es étant noir.es, on sent une certaine tension autour de l'usage répété de ce mot. Parmi ceux-ci, Laetia lève la main pour contester l'emploi non nécessaire du mot n*gre et les blessures qu'il lui inflige. L'enseignante rétorque qu'elle refuse de se faire censurer par ses étudiant.es. Une seconde étudiante, Jeanne, lève la main et propose l'utilisation d'un diminutif, une proposition ignorée par l'enseignante. Il s'en suit une discussion avec les étudiant.es de la classe, durant laquelle la professeure ne se gêne pas pour renommer le mot « n*gre » une quinzaine de fois.

Quelques minutes plus tard, Jeanne relève la main pour réitérer sa proposition. L'enseignante la pointe alors du doigt, et répond : « Toi, ça sert à rien de lever la main, je ne t'écouterai pas ». L'enseignante renchérit et exprime à plusieurs reprises que si des étudiant.es ne partagent pas son opinion, ils n'ont qu'à quitter le cours. Suivant ces indications, les deux étudiantes ayant pris la parole sortent. Cette situation, qui a eu lieu le 15 septembre au matin, aurait bien pu en rester ainsi. Toutefois...

Déboisement

Deux heures après ce cours, l'ensemble du groupe reçoit un courriel de la part de leur enseignante. Elle y annonce qu'elle ne veut pas en rester là : « Sachez que j'ai fait plusieurs démarches auprès de la direction, auprès de plusieurs A.P.I. afin que cesse ce climat malsain et que l'exclusion de certains éléments perturbateurs de mon cours est considérée » .

Inquiétude. Jeanne décide d'aller témoigner des événements à la coordonnatrice du département concerné – une étape prévue dans les procédures du Collège en vue de résoudre un conflit avec un professeur – et va rencontrer son association étudiante.

Une heure plus tard, l'étudiante reçoit un courriel de son aide pédagogique individuelle (API) : cette dernière a été informée de la situation par l'enseignante, et souhaite en discuter avec l'étudiante. Stress. Face à cette demande, et les menaces d'exclusion, Jeanne décide de contacter Laetia afin d'obtenir sa réaction. Fait étrange : celle-ci n'avait pas été contactée par son API.

Confusion

Le vendredi suivant, Jeanne se présente au bureau de son API en compagnie de Laetia. À cette rencontre, elles apprennent qu'une étudiante a été contactée par son API au sujet des propos qu'elle aurait tenu lors du cours du 15 septembre. Cependant, cette élève, que nous appellerons Laurie-Ève, n'a aucunement pris la parole ce jour-là. La professeure a ainsi identifié le second "élément perturbateur" du groupe comme étant Laurie-Ève, à la place de Laetia. La ressemblance entre ces deux élèves? Toutes les deux ont la peau noire.

Deux poids, deux mesures

Le courriel que Jeanne a reçu de son API est bref et succinct : « Une professeur de [...] m'a partagé brièvement une situation qui s'est passée dans un cours et j'aurais aimé en discuter avec toi ». En rencontre, la discussion porte sur les solutions de résolution de conflit pour l'étudiante.

Toutefois, le courriel envoyé à Laurie-Ève (destiné, rappelons-le, à Laetia) par son API, est d'un tout autre ordre : « Je voudrais simplement te rappeler que les comportements agressifs, ainsi que l'intimidation à l'égard de ton enseignante ne sont pas tolérés au Collège » et, propos d'autant plus inquiétant :

« Dans la mesure où votre enseignante se sentirait à nouveau brimée[...]; celle-ci pourrait communiquer vos agissements à la Direction ou, dans un cas de force majeure, recourir au Service de la sécurité du Collège »

Écrits par deux API différents, les messages destinés à Jeanne et à Laurie-Ève n'avaient donc aucunement la même portée. Pourtant, les communications avaient toutes deux été formulées à partir des propos de la professeure, concernant Jeanne et Laetia, qui avaient communiqué leurs idées en levant la main et en attendant leur droit de parole, comme les autres étudiant.es du groupe. Deux cas extrêmement similaires, mais deux réponses complètement différentes. Pourquoi avaient-elles été traitées de manières si distinctes?

D'un côté, on incitait Jeanne à recourir au dialogue et à la résolution de conflit, alors que de l'autre, on menaçait Laetia d'expulsion physique du cours. Est-il pertinent de noter que Jeanne est blanche alors que Laetia est noire?

Dans la semaine qui a suivi, Jeanne a décidé de se renseigner si d'autres étudiantes ont eu une expérience négative avec l'enseignante. Elle a engagé une conversation en messagerie privée, avec l'administrat.eur.ice d'un groupe Facebook dirigé par des ancien.nes étudiant.es de son cégep, mais n'obtient qu'une réponse automatisée du groupe.

Depuis ces événements, plusieurs malaises ont eu lieu. Jeanne a été faussement accusée d'enregistrer le cours par son enseignante. Celle-ci a aussi accusé Laurie-Ève – qui n'est pas intervenue dans le débat et qui s'est retrouvée mêlée par erreur à cette histoire – d'effectuer de l'intimidation à son égard, en ne la regardant pas dans les yeux. L'enseignante a ajouté que, dans un contexte de poursuite légale, l'enseignante est assurée de gagner sa cause. L'administration du Collège de Maisonneuve, ayant été informée des événements, n'a toutefois entrepris aucune action pour régler la situation. Il a été conseillé aux étudiantes d'obtenir une rencontre de conciliation avec la professeure ou bien de porter plainte.

Intervention de la direction

Mercredi 13 octobre, soit un mois après les événements, Jeanne reçoit un courriel la convoquant à une rencontre avec la directrice adjointe des études le lendemain. Une rencontre entre une médiatrice, Jeanne et Laurie-Ève, était préalablement planifiée cette même journée afin de résoudre le conflit. Toutefois, étant donné que ni la nature, ni les implications de la convocation par la direction des études étaient précisées dans le courriel, Jeanne se voit obligée de reporter la démarche de conciliation.

Durant cette rencontre, la Direction des études expose à Jeanne un événement récent: le 9 octobre, une publication associant le nom de son enseignante avec les termes "a fait preuve de racisme" a été affichée sur Facebook. De fait, dimanche le 10 octobre, Jeanne est avertie de l'apparition d'une publication semblant la concerner. Aussitôt avertie, elle découvre que l'intégralité de sa conversation privée, ayant eu lieu deux semaines plus tôt, avec la personne responsable du groupe Facebook a été publiée. Cette conversation a été divulguée publiquement sans son accord, et sans avertissements préalables. Immédiatement, elle a écrit à la personne respon-



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

sable de cette publication pour demander la suppression du post Facebook, requête acceptée dans l'heure qui a suivi.

Lors de son témoignage, la directrice adjointe informe l'étudiante que son enseignante a été mise au courant de la publication rapidement supprimée. Ayant déclaré Jeanne l'unique responsable possible de la publication "diffamatoire" à son égard, la professeure a demandé l'expulsion de l'élève, qu'elle qualifiait d'agressive, et qu'elle accusait d'intimidation ainsi que "d'embrigadement idéologique".

Malgré la demande explicite de l'enseignante, la directrice adjointe des études a assuré à Jeanne que son exclusion du cours n'était pas considérée, et on lui conseillait encore d'entreprendre des mesures de conciliation.

Promesses illusoires

Le 27 octobre, Jeanne reçoit une nouvelle demande de rencontre avec la Direction des études. La directrice adjointe explique alors que l'enseignante a exprimé à la direction être bouleversée par le post Facebook – effacé à la demande de l'étudiante. L'administration du Collège de Maisonneuve en est donc arrivée à la conclusion suivante : Jeanne doit dorénavant poursuivre le cours «de façon autonome», c'est-à-dire sans pouvoir assister aux séances données par son enseignante. Choc. La Direction des études se défend vivement, elle n'est pas «exclue» du cours. Pourtant, Jeanne aura seulement accès à des documents déposés en ligne, portant sur la matière abordée en classe, et à une séance sur deux d'une autre enseignante, en plus de ne pas pouvoir échanger avec la classe sur les différents sujets à l'étude.

Contradictions

La liberté d'expression en contexte académique est un aspect fondamental à l'apprentissage et au développement des connaissances. Selon une publication du Collège de Maisonneuve, intitulée *La liberté d'expression dans un cadre pédagogique respectueux* (mars 2021), les politiques et règlements de l'établissement « reposent sur des valeurs qui encadrent la liberté d'expression, dont le respect des différences ». Notamment, il est écrit à l'égard des étudiant.es que : «vous disposez aussi de cette liberté d'expression et pouvez faire part de votre malaise à l'égard d'un contenu de cours, à condition toutefois de respecter ce principe : en cas d'inconfort en situation

d'apprentissage, le dialogue – et non les interdits – doit toujours primer ».

Il y a quelque chose de contradictoire dans la manière dont cette notion de « liberté d'expression » a été utilisée par la professeure et l'administration du Collège afin de faire taire une étudiante qui respectait pourtant le décorum d'une discussion en classe. Est-ce que l'application de cette politique sur la liberté d'expression est destinée à justifier:

- De retirer le droit de parole à une étudiante alors que le reste des étudiant.es peuvent continuer à intervenir?
- D'ostraciser des étudiantes ayant pris légitimement la parole en les nommant «élément perturbateur»?
- De menacer des étudiantes d'expulsion administrative et d'intervention physique par les services de sécurité pour s'être exprimées en cours?
- D'empêcher une étudiante de monter un dossier de défense face à ces menaces répétées?
- Et, cerise sur le gâteau, d'empêcher une étudiante d'assister au cours auquel elle est pourtant inscrite, pour un événement pour lequel elle a pourtant prouvé qu'il n'y avait pas d'intention diffamatoire?

Cette situation, bien que particulière au Collège de Maisonneuve, met en lumière les angles morts du discours tenu, depuis un an, dans l'espace public à propos de la liberté d'expression dans l'enseignement supérieur. On semble, en effet, oublier qu'il existe un rapport de pouvoir asymétrique à l'avantage de l'enseignant.e dans une salle de classe: l'enseignant.e est responsable du succès ou de l'échec des étudiant.es. De plus, contrairement à ce que les débats laissent entendre, au Québec, le nombre de professeur.es suspendu.es ou renvoyé.es suite à des plaintes étudiantes est anecdotique, voire nul, en comparaison avec les étudiant.es subissant expulsions, abandons et échecs. Ces situations, comme l'absence de réaction du Collège de Maisonneuve suite à la dénonciation de plusieurs enseignant.es pour harcèlement sexuel, durant la vague de dénonciations de l'été dernier, illustrent le peu d'importance accordée, en fin de compte, à la voix et au bien-être des étudiant.es.

Libertad propose **de partager cette lettre de la SOGÉÉCOM largement sur les réseaux sociaux de l'AGEVCM**
LGBTQ appuie
Adoptée à l'unanimité

2.9 SAE : moteur électrique

Plan de Transition Énergétique Coût et explication

- 1) Fond de recherche et développement de motorisation électrique
 - a) Achat moteur et ensemble de batterie
 - b) Configuration
 - c) Pièces de rechanges
 - d) Outils de développements
 - e) Prévision des coûts hors commandites : 30 000\$
- 2) Développement d'une nouvelle voiture outre motorisation
 - a) Châssis
 - b) Système électrique
 - c) Suspension
 - d) Aérodynamique
 - e) Prévision des coûts hors commandites: 30 000\$ (tableau)
- 3) Compétitions

TABLE DE CONCERTATION A21-#2

- a) Inscription (annexe)
- b) Frais déplacement
- c) Nourriture et consommable
- d) Prévion des coûts hors commandites: 10 000\$ (tableau)
- 4) Commandite
 - a) Nouvelle commandite
 - b) Meilleure promotion
 - c) Prévion des gains: 25 000\$

Proposition de la Création du Plan

- Introduction de fond cumulatif de transition jusqu'en 2025
- 5000 \$ par session sur 5 ans (10 sessions)
- Droit d'accès des fonds en septembre 2024, sauf si accélération du projet
- Argent du compte de transition non cumulatif avec les fonds de fonctionnement habituels
- Fin du plan septembre 2025
- Si la formule dissoute conservation des fonds jusqu'en 2027
- 100% de l'argent lier au projet de transition électrique
- Vérification par Assemblée générale des dépenses (factures)
- Choix de la couleur de la première voiture électrique (T.C)

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'adoption du plan d'électrification de la formule SAE**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

Note du secrétariat :

Mandat inapplicable

Au coût de 50.000,00 \$ sur cinq ans : la Table de concertation n'a pas le pouvoir d'engager une telle dépense. Seule l'Assemblée générale peut prendre en considération un tel plan, même si le pouvoir financier d'une telle Assemblée est limité à une session, au mieux une année fiscale, pour ne pas prendre des décisions en lieu et place des membres futur.e.s de l'AGECVM.

Au mieux cette proposition devrait être mise en dépôt et transmise à un comité d'étude pour voir, entre autres, les possibilités de convergence et de synergie avec les départements du Cégep du Vieux Montréal (de génie mécanique et électrique, par exemple) qui devront eux aussi passer à l'électrique.

Le fonctionnement comptable de l'AGECVM ne permet donc pas d'isoler un montant sur plusieurs années, sauf pour le fonds des comités qui regroupent les sommes accumulées par chacun des comités de l'AGECVM non dépensés au 30 juin, même si une [politique d'encadrement](#) de ces surplus des comités a été adoptée à la T.C. A21-02, du 29 septembre 2021.

Voir aussi charte 4.6 Pouvoirs et devoirs de la Table de concertation :

4.6 POUVOIRS ET DEVOIRS

(...)

C) Voter des budgets jusqu'à 3 000 \$, sans le vote préalable de l'Assemblée générale, si elle le considère dans l'intérêt collectif des membres. Cette procédure ne peut être utilisée qu'en cas d'urgence lors d'une réunion de la Table de concertation (voir article 4.8), et devra être adoptée aux deux tiers (2/3). Un compte-rendu de cette dépense devra être fait à l'Assemblée générale suivante.

D) Amender et adopter la ventilation des budgets de dépenses de la vie étudiante;

(...)

2.10 Commission des études

R.A.S.

3.0 Personnes externes



TABLE DE CONCERTATION A21-#2

LGBTQ propose **de donner la parole aux personnes extérieure à l'AGECVM, soit quelqu'une de l'opération Nez-Rouge et François Cogné, de Radar des Services aux étudiant.e.s, plus quelqu'un.e du Comité anti détention de Solidarité Sans frontières**

EnVIEUXronnement appuie
Adoptée à l'unanimité.

4.0 Délégué-e-s

4.1 Comité de sélection de la permanence : rapport

Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 26 (vingt-six) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. Seulement 7 (sept) candidat.e.s ont répondu à ce questionnaire, 6 ont passé une entrevue.

Les entrevues ont eu lieu, en présence, ces mercredis 13 et 20 octobre 2021. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste
- Réaction face à des situations précises et face aux mouvements étudiants

Voici la liste de rappel élaboré par le Comité de sélection :

1. Oussama Kaidali
2. Alyssa Vézina
3. Aimeric Dureau-Nadeau

Non classé : Kestia Lacroix, Jessica Biener et Aya Mesfoui

Au plus tôt (mais la T.C. A21-03, du 20 octobre 2021, permet au Bureau exécutif d'engager le plus tôt possible deux étudiant.e.s de la liste de rappel afin de combler le manque de secrétaires actuel) après approbation par la T.C.A21-04, selon la charte, selon le nombre de postes à combler (deux en l'occurrence), des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, puis présenté.e.s pour entérinement à la Table de Concertation à la session A21-04.

LGBTQ propose **que la Table de concertation entérine le rapport du Comité de sélection de la permanence, et confirme l'engagement d'Oussama Kaidali et Alyssa Vézina au 1^{er} novembre 2021**

EnVIEUXronnement appuie
Adoptée à l'unanimité

5.0 Ouverture – fermeture de comités

LGBTQ+ propos **de retirer 'Communauté' de son nom afin d'être simplement LGBTQ**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose le dégel de l'accès au compte de Design de présentation (mais l'accès au compte n'était pas gelé ..., le comité étant resté endormi, donc pas de pénalité, jusqu'à récemment)

Libertad appuie
Sciences humaines – Regards sur la personne 'perd du temps'
Adopté à l'unanimité

LGBTQ propose **l'ouverture du Comité Plein Air**



TABLE DE CONCERTATION A21-#2

EnVIEUXronnement appuie
Adoptée à l'unanimité

Libertad propose **l'ouverture du Comité Vieux-Métal (qui ne sera effective qu'après le dépôt de la fiche de création du dit comité au secrétariat de l'AGECVM)**

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

6.0 Locaux

6.1 A3.06e : Interculturel - EnVIEUXronnement

EnVIEUXronnement propose **d'avoir à nouveau accès au local A3.06e comme voté à la Table de concertation A21-02**

Sciences humaines – Innovation sociale appuie
Adoptée à l'unanimité

6.2 A3.06d : C2V2 (Robotique) - Gratuit

Bureau exécutif propose **que, puisque Gratuit est 'vide', le local A3.06d soit mis à la disposition de C2V2 (Robotique)**

Libertad appuie
Adoptée à l'unanimité

7.0 Budget des comités

7.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : [proposition](#)

6.2.1 [A21-02](#) : TIL Spa et relaxation

LGBTQ propose **d'octroyer au projet étudiant TIL : Spas et relaxation une subvention étudiante d'un montant de 500,00 (cinq cents) \$**

Comité Plein Air appuie
Adoptée à l'unanimité

Subventions étudiantes A21

	Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Secrétariat AGE CVM	Adjoint T.C. A21-02	T.C. 10-11-21
1 TIL: Halloween 2021	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	50,00%	500,00 \$	500,00 \$	
2 TIL: Spa détente	800,00 \$	300,00 \$	500,00 \$	62,50%	500,00 \$		500,00 \$
			- \$				
			- \$				
			- \$				
			- \$				
			- \$				
TOTAUX	2 800,00 \$	1 300,00 \$	1 500,00 \$	53,57%	1 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
			Montant disponible A21		1 000,00 \$	500,00 \$	- \$

7.2 LGBTQ - Déficit

Libertad propose **que l'AGECVM permette un déficit pour la session A21 au comité LGBTQ pouvant aller jusqu'à 500,00 (cinq cents) \$**

Comité Plein Air appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Activités des comités

8.1 Suite souper délégué.e.s

Le Dragon rouge, c'est trop cher

Soins infirmiers propose **de décider par suite d'un ensemble de sondage par Facebook**



TABLE DE CONCERTATION A21-#2

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

<u>Annyeong from Korea</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>P.L.A.C.</u> <ul style="list-style-type: none">
<u>Architecture</u> <ul style="list-style-type: none">Vernissage fin d'étudesSoirée finissant.e.s	<u>Génie mécanique</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Photographie</u> <ul style="list-style-type: none">
<u>Audiovisuel</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Graphisme</u> <ul style="list-style-type: none">Excusé	<u>Radio du Vieux</u> <ul style="list-style-type: none">Absent
<u>Bureau exécutif</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Gratuit</u> <ul style="list-style-type: none">Absent	<u>S.A.E.</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.
<u>C2V2 (Robotique)</u> <ul style="list-style-type: none">Projet autofinancement (vente de garage)	<u>Histoire & civilisation</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Sc.Humaines – Innovation sociæ</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.
<u>Céramique</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Impression textile</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Sc.Humaines – Questions internationales</u> <ul style="list-style-type: none">Absent
<u>Comité féministe</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Improvisation</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Sc.Humaines – Regards sur la personne</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.
<u>Comité Smash</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Informatique</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Sciences de la nature</u> <ul style="list-style-type: none">Absent
<u>Communication</u> <ul style="list-style-type: none">Excusé	<u>Interculturel</u> <ul style="list-style-type: none">Pause	<u>Soins infirmiers</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.
<u>Construction textile</u> <ul style="list-style-type: none">Absent	<u>Joaillerie</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>TÉE</u> <ul style="list-style-type: none">
<u>Création littéraire</u> <ul style="list-style-type: none">Micros ouverts (au moins trois sur la session)	<u>Journal L'Exilé</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>TÉS</u> <ul style="list-style-type: none">
<u>Design de présentation</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>Langues</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>TIL</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.
<u>Design d'intérieur</u> <ul style="list-style-type: none">Excusé	<u>Libertad</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>TTS</u> <ul style="list-style-type: none">
<u>Design industriel</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	<u>LGBTQ</u> <ul style="list-style-type: none">Vente macarons	<u>Techniques de gestion</u> <ul style="list-style-type: none">Absent
<u>Dessin animé – Cinéma d'animation</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Lutherie</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Verre</u> <ul style="list-style-type: none">
<u>Ébénisterie</u> <ul style="list-style-type: none">	<u>Made in Japan</u> <ul style="list-style-type: none">Otakuton	<u>Vieux-Dragon</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.
<u>EnVIEUXronnement</u>	<u>Optimonde</u> <ul style="list-style-type: none">R.A.S.	Comité INACTIF H21 et A21
	<u>Qui CVM</u> <ul style="list-style-type: none">Absent	

8.0 Affaires diverses

9.0 Levée

Bureau exécutif propose la levée de la Table de concertation [A21-04](#), de ce 10 novembre 2021
TIL appuie
Adopté à l'unanimité

1. Annyeong from Korea

R.A.S.

2. Architecture- vernissage fin d'études
- soirées finissants**3. Audiovisuel**

R.A.S.

Bureau exécutif- Voir BE**4. C2V2 (Robotique)**

- Projet financement (vente de garage).

5. Céramique**6. Comité féministe**

R.A.S.

7. Comité Smash

R.A.S.

8. Communauté LGBTQ+

- vente macaron

9. Communication

- EXCUSÉ

- **COMITÉ INACTIF H21/A21****10. Construction textile****11. Création littéraire**

Micro-couvert

12. Design de présentation

R.A.S.

13. Design d'intérieur

- EXCUSÉ

14. Design industriel

R.A.S.

15. Dessin animé**16. Ébénisterie****17. EnVIEUXronnement**

R.A.S.

18. Génie mécanique**19. Graphisme**

- EXCUSÉ

20. <u>Gratuit</u>	- R.A.S.	- COMITÉ INACTIF H21/A21
-	-	-
-	-	-
21. <u>Histoire & civilisation</u>	- R.A.S.	30. <u>Lutherie</u>
-	-	-
-	-	-
22. <u>Impression textile</u>	-	31. <u>Made in Japan</u>
-	-	- ABSENT
-	-	-
23. <u>Improvisation</u>	-	32. <u>Optimonde</u>
-	- ABSENT +	- R.A.S.
-	-	-
24. <u>Informatique</u>	-	33. <u>OUI CVM</u>
-	- ABSENT	- ABSENT
-	-	-
25. <u>Interculturel</u>	-	34. <u>P.L.A.C.</u>
-	- EXCUSÉ PAUSE	-
26. <u>Joannerie</u>	-	35. <u>Photographie</u>
-	- R.A.S.	-
-	-	-
27. <u>Journal L'Exilé</u>	-	36. <u>Radio-du Vieux</u>
-	- R.A.S.	- ABSENT
-	-	-
-	-	37. <u>S.A.E.</u>
28. <u>Langues</u>	-	- R.A.S.
-	-	-
-	-	38. <u>Sc.Humaines – Innovation Sociale</u>
29. <u>Libertad</u>	-	- R.A.S.
-	- R.A.S.	-
-	-	-

39. Sc.Humaines – QI- ~~ABSENT~~ ABSENT
-
-40. Sc.Humaines – RP- R.A.S.
-
-41. Sciences de la nature- ABSENT
-
-42. Soins infirmiers- R.A.S.
-
-43. TÉE-
-
-44. TÉS-
-
-45. TIL- R.A.S.
-
-46. TTS-
-
-47. Techniques de gestion- ABSENT
-
-48. Verre-
-
-49. Vieux-Dragon- R.A.S.
-
-- **COMITÉ INACTIF H21/A21**

Plan de lutte contre la COVID 19 au sein de l'AGECVM

Cadre général

- Les comités et membres de l'Association doivent appliquer de façon responsable et solidaire les règles sanitaires pour s'assurer de se préserver et préserver notre communauté d'une éclosion de COVID-19 ;
- Des sanctions seront appliquées si une situation dangereuse ou un non-respect des règles est découvert, et que les personnes concernées ne semblent pas vouloir corriger la situation ;
- Des règles supplémentaires peuvent s'ajouter si des nouvelles mesures sont décrétées par la Santé publique du Québec ;
- Les règles supplémentaires peuvent être détaillées ou amendées par la Table de concertation ;
- Les règles de la Santé publique du Québec ne peuvent pas être ignorées par l'AGECVM ;
- Les règles de la Santé publique du Québec qui s'appliquent aux activités et événements gérés par l'AGECVM seront interprétées par l'AGECVM pour leurs applications dans les activités de l'AGECVM ;
- En l'absence de la Table de concertation pour prendre des décisions suite à une directive de la Santé publique ou d'une situation en rapport avec celles-ci, le Bureau exécutif possède la pleine initiative dans l'attente d'une rencontre de l'instance ;
- Le Bureau exécutif a la charge de s'assurer que les règles sanitaires sont correctement appliquées ;
- Le Bureau exécutif se charge de l'application des sanctions liées au non-respect des règles sanitaires ;
- Un comité nommé "Commission de lutte contre la COVID-19" peut être mis sur pied par la Table de concertation ou le Bureau exécutif ;
- Cette Commission possède les pouvoirs ainsi que l'initiative dans le cadre de l'application des règles sanitaires au sein des activités de l'AGECVM. Cette même Commission peut aussi décider et appliquer des sanctions si nécessaire.

Application et vérification du passeport vaccinal

- L'AGECVM reste souveraine dans l'utilisation de l'application du passeport vaccinal au sein de ses activités et événements ;
- Le passeport vaccinal ne sera vérifié que par le Responsable sanitaire contre la Covid (RSC) dûment désigné par un vote en Table de concertation ;
- Les RSC seront, dans un premier temps, Taha Boussaa, Carolyne Martineau, Etienne Philippart et Patrick Deschênes ;
- Des RSC supplémentaires peuvent être élu.e.s par la Table de concertation ;
- Les passeports vaccinal seront vérifiés qu'une seule fois et les personnes dûment vaccinées seront répertoriées par leur seul nom, prénom et un signe pour la vérification, et le comité fréquenté, dans un fichier numérique sécurisé par un code au secrétariat de l'AGECVM ;
- Seul les RSC auront le droit d'accès au fichier ;
- Les listes de présences obligatoires qui seront réclamées seront ensuite retranscrites dans ce fichier ;
- Seul le nom ainsi que la motion "Vérifier" devront paraître dans le fichier ;

Plan de lutte contre la COVID 19 au sein de l'AGECVM

- Si une éclosion ou un événement majeur apparaît, les RSC peuvent transmettre aux autorités compétentes cette liste des personnes concernées par l'événement reprise dans le fichier.

Locaux des comités

- Le masque de procédure ainsi que la distanciation sociale seront requis dans l'espace des locaux de comités de l'AGECVM ;
- Du désinfectant pour les mains sera fourni et mis à disposition des membres fréquentant les locaux des comités par le Bureau exécutif ;
- L'accès aux clés des locaux des comités sera soumis à la vérification du passeport vaccinal pour chacune des personnes désignées ;
- Si un abus est constaté par un des comités quant au non-respect des règles sanitaires, le Bureau exécutif dispose du droit d'interdire provisoirement au contrevenant l'accès au local en attendant une décision de la Table de concertation ;

Membres et participants des comités

- Le passeport vaccinal des membres des comités repris sur la liste à compléter pour chaque session sera vérifié ;
 - Obligatoirement pour les membres statutaires ;
 - Accessoirement pour les autres membres et participant.e.s de comités inscrit.e.s sur la liste des membres ;
 - Ou pas pour les membres passant occasionnellement dans les locaux de comités. Cependant, si un passage fréquent dans un local de comité de certains membres est constaté), cela entraînera la vérification du passeport vaccinal de ces membres aux passages plus réguliers ;

Activités dans les locaux de comités

- Les activités des comités qui se déroulent dans leurs locaux sont soumises aux mêmes règles que d'habitude. Il est possible que de nouvelles règles entrent en vigueur en fonction de l'évolution de la situation ;
- Lorsqu'une activité est prévue (soirée et autres), une liste des participant.e.s à cette activité devra être créée et transmise à la permanence ;
- Le Bureau exécutif peut décider l'annulation d'une activité qui regroupe trop d'individus au même endroit lorsque le local du comité est trop petit et qu'un risque sanitaire est possible. Dans ce cas-ci, une relocalisation pourra être envisagée et mise en œuvre ;

Activités à l'Exode

- Toute activité à l'Exode (party, projection, soirée) sera soumise à la vérification du passeport vaccinal pour l'ensemble des participant.e.s, ainsi qu'à la production d'une liste complète de ces participant.e.s ;
- Le ou la R.A.C..A devra vérifier le passeport vaccinal ;

Plan de lutte contre la COVID 19 au sein de l'AGECVM

- Les règles sanitaires en vigueur, si de l'alcool ou de la nourriture est présent, sont les suivantes :
 - Tables distancées entre elles de deux mètres ;
 - L'alcool servi que par une seule personne ;
 - Les masques requis ;
 - Les masques peuvent être retirés lorsque qu'une personne mange ou boit ;
 - Recommandation de boire aux tables ;
 - Les tables et chaises doivent être désinfectées régulièrement au cours de l'évènement ;
 - Les verres une fois vidés seront disposés par le membre ayant consommé cette boisson dans un bac prévu à cette effet

Sanction

En cas de non-respect récurrent des règles par un membre ou d'une mise en danger sanitaire de la communauté par un groupe ou un individu, des sanctions pourront être appliquées :

- Le membre peut être interdit d'accès aux activités de l'AGECVM si iel n'est pas adéquatement vacciné ;
- Un groupe peut être interdit d'utiliser l'espace de l'AGECVM ;
- Les personnes qui ne respectent pas les critères du passeport vaccinal, peuvent être interdit d'accès aux trousseau de clés de comités ;
- Un comité réfractaire aux règles sanitaires peut se voir interdire d'utiliser son espace qui lui est alloué par l'AGECVM ;
- Un membre qui ne respecte pas les règles sanitaires peut se voir demander de quitter l'espace ou l'activité auquel il participe ;
- Des sanctions peuvent aussi être décidées au cas par cas par les personnes et instances compétentes ;

Commission de lutte contre la COVID-19

La Commission peut être mise sur pied par la Table de concertation ou le Bureau exécutif

- Elle est composée obligatoirement des RSC élu.e.s par la Table de concertation ;
- Elle peut décider de nommer exceptionnellement des personnes chargé.e.s de vérifier l'application pendant les activités de l'AGECVM des règles sanitaires ;
- Elle peut être mandatée pour préciser des règles, suspendre des règles ou en proposer de nouvelles ;
- Elle peut être mandatée pour décider des sanctions et actions si besoin est ;
- Elle peut mettre à jour ce présent document à fur et mesure des précisions et changements ;
- Elle peut mener à bien tout futur mandat votés par la Table de concertation ou le Bureau exécutif ;
- Elle peut prendre l'initiative de se réunir et exécuter ses tâches si le Bureau exécutif s'avère être dans une situation où il serait incapable de remplir ses tâches vis à vis des règles sanitaires ;

Plan de lutte contre la COVID 19 au sein de l'AGECVM

En cas de départ ou incapacité d'un RSC

- Le BE peut en nommer par intérim en attendant une Table de concertation ;
- Un.e RSC qui manque à ses devoirs peut être se voir retirer ses responsabilités par la Table de concertation ou par le Bureau exécutif. La Commission peut interpeller le Bureau exécutif ou la Table de concertation en rapport avec le comportement d'un RSC ;
- La Commission peut nommer des RSC de façon exceptionnelle et temporaire, en fonction des événements.

Plan d'action A21

Lutte contre les violences sexuelles

Phase III

- ✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;
- ✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation
- ✓ Considérant que l'AGECVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux personnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;**
- ❖ **Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.***

Plan d'action A21 – Lutte contre les violences sexuelles : Phase III

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

2023-Rénovations 3^{ème} étage CVM

Campagne

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3^{ème} étage CVM

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Associations étudiantes combattives

Solidarité

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
- ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

Plan d'action A21 – Associations étudiantes combattives - Solidarité
Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Identité de genre

Respect

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

Plan d'action A21 – Respect de l'identité de genre

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Lutte contre la COVID-19

Mesures sanitaires

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistants commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiante.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**

Plan d'action A21 – Lutte contre la COVID-19 et mesures sanitaires
Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

Plan d'action A21 – Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Prochaine réunion de l'Interassociatif le 7 décembre / Next Interassociative meeting on December 7

Externe AFESPED <externe@afesped.org>

Mar 2021-11-23 14:37

À : interassociatif@lists.riseup.net <interassociatif@lists.riseup.net>

*****English text follows*****

Bonjour,

L'Interassociatif est un regroupement d'associations étudiantes combattives qui se réunit pour discuter des enjeux touchant la population étudiante au Québec.

Nous vous invitons à la prochaine rencontre de l'Interassociatif **le mardi 7 décembre 2021 à 19h**. Vous trouverez l'invitation zoom ci-bas.

Voici l'ordre du jour proposé:

- 0. Ouverture
- 0.1. Animation
- 0.2. Ordre du jour
- 0.3. Tour de table
- 1. Campagnes
 - 1.1. Grève et mobilisation - 10 ans de 2012 et gratuité scolaire
 - 1.2. Grève et mobilisation - justice climatique
 - 1.3. Enjeux autochtones
 - 1.4. Liberté académique
 - 1.5. Stages non-rémunérés
- 2. Association nationale
- 3. Prochaine rencontre
 - 3.1. Date
 - 3.2. Comité de l'ordre du jour
- 4. Varia
- 5. Fermeture

Si vous avez besoin de traduction, veuillez s.v.p. nous en aviser dès que possible.

Communication

La communication entre les associations étudiantes participant à l'Interassociatif se fait via une liste de diffusion de courriels. Nous vous invitons à vous y abonner via le lien suivant:

<https://lists.riseup.net/www/subscribe/interassociatif>. Un courriel de confirmation vous sera ensuite envoyé.

Pour envoyer un message à tou-te-s les abonné-es de la liste, envoyez un courriel à interassociatif@lists.riseup.net.

Résumé de la dernière réunion du 9 novembre

Un groupe de travail composé d'associations intéressées à reconstruire une association nationale combative a été formé. Il a été question de la mobilisation pour le climat et il a été résolu d'inviter les groupes affinitaires qui mobilisent sur cet enjeu aux prochaines rencontres de l'Interassociatif. Les associations ont partagé leurs prises de position récentes sur la liberté académique et les enjeux autochtones.

Documents

Vous trouverez dans ce dossier les PV des réunions de l'Interassociatif: https://drive.google.com/drive/u/1/folders/13NJqZyAQPtExJFA12_6jNxiFsxgSJloV

L'ensemble des documents de l'Interassociatif est disponible ici: <https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1X8IIECaMZOSfH-HGot4CizRONOwnBwob>

Solidairement,
Igor

Hello,

The Interassociative meeting is a gathering of combative student associations that meets to discuss issues concerning the student population of Québec.

We invite you to the next Interassociative meeting, on **Tuesday, December 7, 2021, at 7 p.m.**. You will find the zoom invitation below.

Here is the proposed agenda:

- 0. Opening
 - 0.1. Facilitation
 - 0.2. Agenda
 - 0.3. Roundtable
- 1. Campaigns
 - 1.1. Strike and mobilization - 10th anniversary of 2012 and free education
 - 1.2. Strike and mobilization - climate justice
 - 1.3. Indigenous issues
 - 1.4. Academic freedom
 - 1.5. Unpaid internships
- 2. National student association
- 3. Next meeting
 - 3.1. Date
 - 3.2. Agenda Committee
- 4. Varia
- 5. Closing

If you require translation, please advise us as soon as possible.

Communication

Communication between the student associations participating in the Interassociative meeting is done via a mailing list. We invite you to subscribe to it by visiting the following link:

<https://lists.riseup.net/www/subscribe/interassociatif>. A confirmation email will be sent.

To send a message to all the subscribers on the list, send an email to

interassociatif@lists.riseup.net.

Summary of the last meeting on November 9

A working group comprising associations interested in rebuilding a combative national student association was formed. The question of mobilization around the climate was raised and it was resolved that affinity groups working on this issue be invited to future Interassociative meetings. The associations present shared their recently adopted positions on academic freedom and Indigenous issues.

Documents

This folder contains the minutes of previous Interassociative meetings: https://drive.google.com/drive/u/1/folders/13NjQZyAQPtExJFA12_6jNxIFsxxgSJloV

The entirety of the documents related to the Interassociative meeting is available here:

<https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1X8IIECaMZOSfH-HGot4ClzRONOwnBwob>

In solidarity,

Igor

Topic: Interassociatif

Time: Dec 7, 2021 19:00 America/Toronto

<https://uqam.zoom.us/j/86185196050>

Meeting ID: 861 8519 6050

--

Igor Sadikov, responsable aux affaires externes

Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'Université du Québec à Montréal (AFESPED-UQAM)

T 514.987.3000 #2632

externe@afesped.org | facebook.com/afesped | www.afesped.org

Bourses bonbon pour une éducation marchandisée

À moins d'un an des élections provinciales, le gouvernement de François Legault entend conditionner les bourses étudiantes et les enveloppes budgétaires aux programmes qui sont en adéquation maximale aux besoins du marché.

Tel qu'annoncé dans le mini-budget du ministre des Finances du Québec, plus de 2,9 milliards de dollars seront dédiés à la formation au sein des domaines d'activité en haute demande de main d'oeuvre comme le génie, les technologies de l'information, la construction, la santé et les services sociaux, l'éducation et les services de garde éducatifs à l'enfance. De ce montant, 1,7 milliard de dollars servent à la création d'un programme de bourses pour les personnes étudiant à temps plein dans l'un de ces domaines. Au terme de leur formation, ces personnes pourront recevoir jusqu'à 9000 \$ au collégial et entre 15 000 \$ et 20 000 \$ à l'université.

En fait, à l'université, ce programme de bourses revient tout au plus à payer les frais de scolarité des personnes étudiant à temps plein dans certains programmes d'études. En effet, [les droits de scolarité et autres frais obligatoires annuels atteignent désormais 4310 \\$](#) pour un-e étudiant-e temps plein de premier cycle et ces coûts connaissent une hausse moyenne de 111\$ par année.

Rappelons que la mesure caquiste ne favorise que les personnes ayant l'option d'étudier à temps plein, alors que les personnes ne pouvant que réaliser leur étude à temps partiel, par exemple certains parents étudiants, seront financièrement désavantagées.

D'ailleurs, il est fort à parier que cette annonce ne constitue pas une mesure éphémère qui disparaîtra au bout de cinq ans. En effet, [une fuite](#) issue d'une rencontre à huis clos tenue en juin entre les rectrices et recteurs de la province ainsi que le premier ministre dévoilait que ce dernier avait déjà le désir d'arrimer davantage l'enseignement aux besoins du marché.

Dans un contexte de mal-financement des établissements postsecondaires et de droits de scolarité universitaire élevés, cette mesure, en plus de trahir l'un des buts premiers du système public d'éducation postsecondaire du Québec, reproduit une marchandisation de l'éducation en forçant les étudiant-e-s à développer un rapport en termes de coûts-bénéfices vis-à-vis de leur formation.

Bien que le financement des études soit une initiative des plus pertinentes, d'autres options, notamment la gratuité scolaire, pourraient, pour des coûts similaires, produire des effets plus bénéfiques en termes de diplomation et de lutte contre les inégalités.

Pour une meilleure accessibilité aux études

En fait, alors que les mesures bonbons annoncées totalisent plusieurs milliards de dollars, la gratuité scolaire au cégep et à l'université reviendrait à 1,36 milliard de dollars, soit environ 1,1 % du budget du gouvernement du Québec, [si l'on se fie aux données de Statistique Canada](#).

Comme l'a montré l'IRIS en 2007, les périodes de gel engendrent une hausse du taux d'inscription de près de 20 % au baccalauréat. Conséquemment, imaginez l'impact de l'abolition des frais de scolarité sur la fréquentation de l'ensemble des programmes, dont ceux ciblés par le gouvernement.

En outre, abolir les frais de scolarité pourrait constituer une mesure beaucoup plus efficace pour favoriser la complétion générale des études à temps. En effet, les personnes étudiantes n'auraient pas à consacrer une partie de leur temps à travailler pour payer leurs droits de scolarité.

Trahison de la mission du système d'éducation

Il y a maintenant plus de 60 ans, le rapport Parent définissait que le système d'éducation avait deux buts principaux : s'assurer de fournir une main-d'œuvre qualifiée qui favorise le développement économique et social ; former de citoyen-ne-s doués d'un sens critique, capable de participer à la vie démocratique et de se prémunir contre la manipulation et l'aliénation qui pourrait résulter de la société de consommation et de communication.

Or, les mesures annoncées compromettent ce deuxième aspect. En ciblant certains programmes aux dépens des autres, le gouvernement caquiste signifie que l'investissement que représente le système d'éducation publique doit produire des connaissances et des formations qui se traduisent par des retombées économiques directes. La qualité sociale de l'éducation lui apparaît comme du « gaspillage », dont l'investissement ne vaut pas la chandelle.

En d'autres termes, les établissements d'enseignement se muent en des usines de production de main-d'œuvre devant répondre qualitativement et quantitativement aux exigences du marché et non aux biens-être de la société. Dans cette perspective, nul besoin de permettre à l'ensemble des citoyen-ne-s de contribuer à la vie politique et sociale par une compréhension des enjeux sociaux et par la transmission des savoirs culturels, intellectuels et scientifiques.

Inégalités sociales

Les frais de scolarité constituent une barrière à l'entrée aux études supérieures qui n'est pas vécue également par tout le monde. En effet, étudier à l'université représente pour beaucoup un endettement de plusieurs milliers de dollars qui devront être remboursés aux termes des études, en plus des intérêts.

Or, il est largement connu qu'il existe au Québec des écarts salariaux entre les hommes et les femmes et entre les personnes blanches et les personnes racisées. Dès lors, l'endettement étudiant provoqué par des frais de scolarité élevés fait en sorte que certains groupes sociaux paieront plus cher pour leur éducation. Ainsi, du fait des discriminations sur le marché de l'emploi, le fardeau financier de l'éducation est plus important pour certains groupes d'individus.

Enfin, l'accès à l'éducation postsecondaire est un facteur déterminant dans l'émancipation des groupes opprimés par le genre, la race, la classe et le handicap. Les études et la

recherche constituent des outils pratiques à la théorisation de leur propre oppression et les moyens de travailler à subvertir cet état.

En somme, le gouvernement pourrait profiter des revenus additionnels pour réaliser des mesures incitatives pour favoriser la participation de tous et de toutes à l'ensemble des programmes d'éducation. La gratuité scolaire pourrait profiter à chaque génération en soutenant l'accès au banc des universités, ce qui se traduirait par une amélioration de leur niveau de vie, de leur capacité à participer aux décisions politiques, à la vie sociale et ainsi, à une diminution généralisée des inégalités.

Signature

Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED)

Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM (AFEA)

Association des étudiantes et étudiants de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE)

Association étudiante d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM)

Regroupement des étudiant-e-s en sociologie de l'Université Laval (RÉSUL)

Association générale étudiante du campus à Rimouski de l'UQAR (AGECAR)

Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESS)

Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC)

Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH)

Association Facultaire Étudiante des Langues et Communication (AFELC)

Fwd: Proposition de projet avec l'AGECVM

Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com>

Mar 2021-11-30 03:22

À : AGEVCVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Cc : Fleury Véronique <VFLEURY@cvm.qc.ca>; frederique.oups@gmail.com <frederique.oups@gmail.com>; Carolyne Martineau <carolyne.martineau@gmail.com>; Bernier Philippe <pbernier@cvm.qc.ca>

----- Forwarded message -----

De : **Jan-Philippe Barbeau** <info@jpbarbo.com>

Date: sam. 20 nov. 2021 20 h 45

Subject: Re: Proposition de projet avec l'AGECVM

To: Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com>

Bonsoir,

J'ai pu rencontrer hier soir une brasserie qui est prête à brasser selon nos spécifications. Le prix serait donc de 88 \$ la caisse de 24 canettes de 473 ml pour 1200 L de blonde. 1200 L, c'est le format de ses fermenteurs au lieu de 1000 L. Ça donne environ 120 caisses de canettes. Notez que le montant des taxes et des consignes est toujours en sus du prix soumissionné. Chaque canette revient donc à 3,67 \$ plus taxes et consigne. Avec taxes, ça revient à 4,22 \$. Le montant total incluant taxes et consigne est alors de 4,42 \$.

Dans ce contexte, vous vous occupez du design et je m'occupe de créer la recette et de suivre sa production en délais et en contrôle qualité, je coordonne la production brassicole et je suis la brasserie pour la commande et production des canettes ainsi que la livraison de la brasserie au Cégep qui est évidemment incluse dans le prix mentionné. Et nous avons le temps de produire pour les dates discutées préalablement.

Il n'y a pas de production qu'il est possible de partager (ou re-branding), mais ils ont un éventail de produits que vous pouvez commander et qui pourraient être achetés selon un rabais vu la livraison déjà prévue par le brassin à contrat, si vous le souhaitez bien entendu. Si c'est le cas, vous pourrez à ce moment voir avec la brasserie directement pour la commande et selon sa liste de produits disponibles. C'est une excellente brasserie avec de superbes bières de soif parfaitement exécutées. Le propriétaire est brasseur depuis très longtemps et c'est un ami depuis belle lurette aussi. Vous pouvez voir leur site ici : <https://www.bieresilo.com/>

Je lui ai expliqué le contexte et la commande, avec design d'étiquette fourni pour impression sur canette. Le contrat avec Brasserie Silo se ferait avec Épitaphe et nous aurions ensuite un contrat entre Épitaphe et l'AGECVM, conjointement avec le Cégep qui est propriétaire du permis de brasseur et en charge de régler la facturation qui proviendra de Silo. Le seul bémol que Brasserie Silo demande serait deux paiements pour la production, soit 50 % dans la semaine de l'encanettage du produit et 50 % à la livraison.

Si ça vous convient, nous pourrions déjà commencer à évaluer le reste des détails, notamment la production du design et les étiquettes.

En espérant le tout à votre convenance,

Jan-Philippe Barbeau, brasseur
// Épitaphe

Le 13 nov. 2021 à 08:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Désolée de la réponse tardive! Nous allons aller avec du ale blonde pour la saveur, si cela est possible pour vous. En même temps, le partage d'un brassin pour une ale blonde est-il possible dans les circonstances actuelles? Sinon, nous allons aller avec les 1000L d'un brassin. Compte-tenu de ces informations, avez vous déjà une idée du coût de la production ?

Cordialement

Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGECVM

Le ven. 5 nov. 2021 à 10:01, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

Pour une bière de type blonde houblonnée, j'en comprends IPA ou plutôt ale blonde ? Je n'ai pas la possibilité actuellement de partager des brassins, malheureusement.

Merci et bonne journée,
Jan-Philippe Barbeau
// Épitaphe

Le 4 nov. 2021 à 17:10, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Du côté de l'AGECVM, nous avons en tête deux possibilités à explorer. Ce sera soit une bière de type blonde houblonner. L'autre possibilité, c'est qu'on s'interroge sur les recettes déjà entrain de se faire brasser ou en prévision pour possiblement partager un brassin. Es-ce que cela est possible?

Cordialement

Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGECVM

Le jeu. 21 oct. 2021 22 h 58, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonsoir,

Ce serait donc le 5579 Christophe Colomb (coin St Grégoire). C'est au Quartiers Belle Gueule.

Cheers,
Jan-Philippe Barbeau

Le 21 oct. 2021 à 22:45, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonsoir,

Je suis disponible pour vous rencontrer mardi prochain à 16h! Quel est l'adresse de rendez-vous?

Cordialement

Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGECVM

Le mer. 20 oct. 2021 07 h 03, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

Cette semaine est déjà pas mal occupée, mais si vous avez du temps la semaine prochaine, ce serait plus simple. Vendredi 29 octobre serait un moment parfait pour moi, un peu n'importe quelle heure de la journée et on peut se rencontrer où c'est le plus simple pour vous à Montréal. Autre que vendredi, je pourrais vous recevoir sur mon autre lieu de travail, sur le Plateau Mont-Royal, mais à compter d'environ 16 h (je n'ai pas de limite de temps, ceci dit) les 25, 26 ou 28 octobre.

Pour les canettes, c'est parfait.

Pour la date, on a donc encore du temps. Il faut prévoir entre 1 et 2 mois pour de la journée de brassage à la livraison. Entre temps, il y a les étiquettes à prévoir et, bien entendu la recette d'abord.

Pour le paiement, c'est effectivement au propriétaire du permis que la facture doit être rédigée.

Cheers,
Jan-Philippe Barbeau, brasseur
// Épitaphe

Le 19 oct. 2021 à 22:46, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

L'achat en fût n'est pas une option pour nous. Il va donc falloir se diriger vers des

canettes immatriculées pour la vente en restaurant. En effet, nous sommes sous le permis d'alcool du CVM qui est restrictif sur la façon de vendre l'alcool. Seules les bouteilles et canettes immatriculées pour une vente en restaurant sont autorisées. En ce qui concerne la date de sortie pour la bière "spécial 2012" (le nom officiel n'est pas encore déterminé), ce serait l'idéal de la sortir aux alentours du 16 février ou directement à cette date. D'autres dates peuvent fonctionner si votre calendrier ne le permet pas. Le design de l'étiquette sera réalisé par nos membres. En ce qui concerne le style de bière, il nous faut encore en décider entre nous, nous avons combien de temps pour déterminer cela avant qu'il ne soit trop tard pour vous?

En ce qui concerne le paiement, ce ne sera pas un problème pour nous. Il va falloir qu'on s'entende avec la direction sur quelques détails. En effet, comme c'est leur permis d'alcool qu'on utilise on doit vérifier notamment si ce n'est pas à leur nom que la commande sera passée mais que les fonds proviennent de nous.

J'imagine qu'une discussion à vive voix peut nous être utile pour mieux en discuter? Êtes vous disponible pour cela à un moment cette semaine?

Cordialement,

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGECVM

Le mar. 19 oct. 2021 à 07:49, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

Si l'idée est donc d'acheter le lot au complet, au pire en quelques commandes, je ne vois pas comment ça ne pourrait pas être faisable. Il suffira d'inclure dans le contrat de production l'achat complet. Normalement, on fonctionne avec un dépôt pour un pourcentage de la production. Ce montant est évidemment déduit de la facture finale de la production. Chaque brassin est généralement sous contrat individuel de production.

Quel est le timing pour une première sortie et quel style de bière aviez-vous l'intention d'avoir ? Avez-vous votre propre design d'étiquette ? Voulez-vous des fûts ou seulement des canettes ?

Je pourrais probablement faire produire à Montréal chez l'un de mes fournisseurs et j'imagine qu'on pourrait avoir de vos représentants sur place pour les brassins (question marketing pour vous, j'imagine bien).

Cheers,

Jan-Philippe Barbeau, brasseur

// Épitaphe

Le 17 oct. 2021 à 21:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Tout à fait, du côté de l'AGECVM notre plan de vente est:

Pour la batch "10eme anniversaire de 2012" ,qui est la prioritaire, il y aura un événement dédié à sa sortie et les stocks restants seront vendus au fur et à mesure des événements avec alcool qui se dérouleront au cégep. Par conséquent, un brassin de 2000L ne sera pas problématique.

La deuxième sera une ou plusieurs bières différentes que nous allons vendre pendant les événements au cvm. En effet, un frigo d'entreposage est disponible pour stocker les caisses. Je ne suis pas au courant présentement de la limite maximale de cette dernière (nous sommes entrain de vérifier) et nous sommes présentement en train de vérifier la consommation d'alcool moyenne afin de mieux comprendre nos besoins ainsi que la fréquence habituelle de vente/consommation.

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGECVM

Le lun. 11 oct. 2021 12 h 08, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

C'est quelque chose qui pourrait être intéressant, mais il y a plusieurs choses à vérifier avant de confirmer la possibilité de le faire. Comment voyez-vous la sortie d'un ou de plusieurs produits ? Quelle quantité voulez-vous et quel genre d'emballage prévoyez-vous ?

Du côté d'Épitaphe, il peut être possible de réaliser des brassins de 1000 ou 2000 L, mais ça représente beaucoup de canettes ou de fûts à vendre, il est donc impératif avec un projet de ce genre d'avoir un bon plan de mise en marché. J'imagine que vous avez déjà des idées ou des certitudes sur la mise en route d'un plan de la sorte ?

Merci et bonne journée,
Jan-Philippe Barbeau, brasseur
// Épitaphe

Le 10 oct. 2021 à 08:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

L'AGECVM (Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal) est présentement à la recherche d'un partenaire dans le cadre d'un projet de brassage de bière pour le compte de l'association!

Nous souhaitons savoir s'il est possible de passer une commande de ce genre avec vous? Le projet consisterait à brasser une (ou plusieurs) sorte de bière aux thèmes et aux saveurs choisi par l'association. Nous souhaitons ,notamment, que l'une d'elle serait dans le cadre de la commémoration de la grève de 2012.

En espérant pouvoir en discuter avec vous sûr de plus amples détails, si vous êtes intéressé.

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGECVM



Tables de concertation
Horaire session H-22

Rentrée scolaire le lundi 24 janvier 2022

Assemblée générale de rentrée
Mercredi 02 février 2022

Remise des budgets H-22,
des demandes de subvention
Vendredi 04 février 2022, à 17 h 00

Tables de concertation H-22
1^{ère} (budget) : mercredi 09 février 2022

2^{ème} mercredi 02 mars 2022

3^{ème} mercredi 23 mars 2022

4^{ème} mercredi 13 avril 2022

5^{ème} mercredi 04 mai 2022



Plan pour les deux vidéos de vulgarisation sur 1) l'AGECVM, ses instances et son fonctionnement politique ET 2) Le code MORIN/le procédé des délibérations en assemblée (TC ou AG)

Premier texte/scripte: L'AGECVM ainsi que ces différentes composantes politiques

Idée titre: Connaît ton Asso!, Le fonctionnement de l'AGECVM, L'AGECVM

Texte:

L'AGECVM, ça peut être compliqué des fois! Entre la transmission de l'information, les procédures multiples, le vocabulaire parfois dense, etc., c'est vraiment pas facile de comprendre, et encore moins de suivre le fil des choses. (10 sec.)

Dans cette courte vidéo, nous voulons essayer de démystifier tout ça! (15 sec.)

Voici donc une brève mais suffisante présentation de l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, son fonctionnement, son organisation, etc.. (5 sec.)

On peut trouver à l'annexe de cette vidéo un court glossaire sur certains termes importants du système politique étudiant (5 sec.)

Premièrement, l'AGECVM est une association indépendante qui appartient, est dirigée et financée par les étudiants du CVM. En étant inscrit au Cégep, à temps plein ou partiel, tu es automatiquement membre de l'association (tu peux toujours te désinscrire si tu le désires). (10 sec.)

Notre organisation étudiante gère et offre plusieurs services. Les plus importants: une assurance collective et le café étudiant l'Exode. L'association se finance avec les revenus qu'elle collecte par l'utilisation des services par les étudiants, ainsi que par une cotisation des membres. Ces revenus sont ensuite alloués et redistribués dans l'association selon les besoins et les volontés de ses membres, dans le but de promouvoir de toutes manières possibles les intérêts pédagogiques, culturels et sociaux des membres.(15 sec.)

Dans l'AGECVM, presque toutes les décisions se prennent de manière démocratique, c'est-à-dire à travers le choix direct de ses membres. Voyons les deux "instances" qui prennent les décisions dans l'association étudiante; l'Assemblée Générale (ou AG) et la Table de Concertation (ou TC). Pour donner une idée, se sont comme les deux "chambres" d'un parlement, ils ont des pouvoirs ainsi que des responsabilités différentes et toutes les deux prennent les décisions nécessaires pour organiser et améliorer la vie étudiante. (20 sec.)

Ces décisions sont ensuite exécutées par les membres du Bureau Exécutif (ou BE, la troisième instance politique de l'AGECVM) qui assure la bonne conduite de l'AGECVM et l'application des décisions faites par les membres (qui seront des mandats pour le BE). (15 sec.)

(1) L'Assemblée Générale est l'instance de prise de décision suprême, c'est-à-dire qu'elle a souveraineté totale et droit de veto sur toutes choses, décisions, etc. de l'association. C'est dans celle-ci que les membres vont délibérer et prendre les décisions d'ordre général relatives aux affaires communes, aux règlements de l'Association, aux orientations générales ou positions politiques de l'AGECVM (plans d'action, support à une cause ou un mouvement, grève, etc.) et aux finances (dépenses, allocation des dépenses, revenus, taux de cotisation, etc.).(30 sec.)

Les AG peuvent être convoqués de multiples manières (ils doivent être tenus au moins 2 fois par session). Quand elles sont convoquées il devrait y avoir un avertissement de la tenue de l'AG 5 jours à l'avance par courriel ou sur le site de l'agecvm (lien dans description) et dans le Cégep avec la date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour proposée, c'est-à-dire, les sujets qu'on planifie discuter durant la séance. (15 sec.)

(2) La Table de Concertation est l'autre instance de décisions ou assemblée de l'AGECVM. Celle-ci a son champ d'indépendance mais elle est inférieure à l'AG, toutes ses décisions peuvent être sujettes à son veto. Elle a pour mission d'aider à coordonner, organiser et gérer les divers comités du cégep et plus largement d'assurer et promouvoir la vie étudiante. (20 sec.)

Seuls les membres désignés dans chacun des comités à cet effet vont assister au rencontre de la TC pour représenter leurs comités. Celle-ci se rencontre environ aussi souvent que l'AG (en règle générale). (15 sec.)

À celle-ci se retrouvent donc les représentants des deux types de comités du Cégep; les comités thématiques et les comités de concentration. Les comités thématiques sont des comités créés par les étudiants dans un intérêt et selon un mandat spécifique qu'ils se donnent. Les comités de concentration regroupent tous les étudiants d'un même programme (ex.: Optimonde, Sciences de la nature, etc.) et organisent des activités en lien avec le programme particulier (sorties, conférences, fêtes, etc.) (30 sec.)

Voici donc les grandes lignes de l'AGECVM. Il doit être compris comme une entité politique en soi, possédant une charte (qui serait l'équivalent d'une constitution dans le cas d'un pays), des institutions législatives (qui produisent des lois, des résolutions, des prises de positions, etc.; l'AG et la TC) et une institution exécutive (le BE), tout cela géré sous le modèle de la démocratie directe (20 sec.)

envie de t'impliquer, de faire valoir tes idées ainsi que ta vision des choses pour une meilleure vie étudiante et un meilleur cégep! On se voit à la prochaine Asso.! (15 sec.)

Temps: environ 4 minutes

En annexe: Guide de vocabulaire important pour l'AGECVM:

- Site officiel de l'Agecvm (pour documents explicatifs, adresses à contacter, ordre du jour de rencontre prochaine, etc.): <https://www.agecvm.org/>
- Quorum: quantité de personnes minimum requise pour qu'une assemblée puisse se dérouler. Souvent sous la forme d'un pourcentage des membres de l'association étudiante. Le Quorum doit être atteint pour commencer la rencontre, et à tout moment dans l'assemblée on peut demander de recompter le nombre de personne pour s'assurer que le Quorum est encore atteint, si celui-ci n'est pas atteint après le recomptage, l'assemblée doit prendre fin.
- Ordre du Jour (ODJ): Les thèmes, sujets, propositions qui vont être discuter/passer au vote durant une assemblée. Celui-ci est presque toujours disponible minimum 5 jours à l'avance (par courriel ou en allant le demander au bureau de l'Association Étudiante).
- Instance: Composante, unité décisionnelle, au sein d'une institution plus large.
- AG de grève: Une AG de grève est une Assemblée Générale spéciale où le seul point/proposition à l'ODJ qui doit être votée est la tenue ou non d'une grève et ses modalités (durée, fonctionnement, etc.). Il peut avoir d'autres types d'AG spéciales comme celle-ci qui ont aussi un seul point à l'ordre du jour.
- Assemblée: lieu de rencontre et de prise de décision collective
- Charte de l'AGECVM (ou simplement "Charte"): Ensemble des règles et des énonciations sur le fonctionnement, les droits et les pouvoirs respectifs des différentes instances et/ou personne par rapport à l'AGECVM. Peut-être retrouver sur le site de l'AGECVM (AGECVM.org).

Deuxième texte: Fonctionnement de l'AGECVM: Procédure d'assemblée (Code Morin)

Idée titre: Le fonctionnement des assemblées: le Code Morin

Texte:

Dans les assemblées, les membres qui en font partie ne peuvent pas se comporter n'importe

Le système utilisé s'appelle le Code Morin. Même s'il est difficile et qu'il implique plusieurs étapes, préconditions, etc. il est nécessaire à la bonne tenue et l'ordre dans une assemblée législative. En voici donc les grandes lignes afin que tous.tes se sentent en mesure de participer aux délibérations et comprendre le cours d'une assemblée. Le Code-Morin est utilisé à la fois pour les séances de l'AG et de la TC. (20 sec.)

Avant même qu'une assemblée commence, il faut qu'il y ait certaines conditions ou prérequis qui soient remplies. Premièrement, il faut que le Quorum, c'est-à-dire la quantité minimale de personne requise tel qu'établi dans la charte pour le type de rencontre en question, soit atteint. Deuxièmement, la rencontre doit être officiellement ouverte sous la forme d'une proposition appuyée (couvert plus tard). Troisièmement, il faut que le praesidium soit voté, c'est-à-dire les personnes qui vont diriger et orchestrer le cours des choses durant l'assemblée (minimalement un.e directeur.ice et un.e secrétair.e, habituellement des membres du BE). Quatrièmement, le procès-verbal de la rencontre précédente de l'assemblée en question (AG ou TC), c'est-à-dire le résumé et le compte rendu des prises de décisions d'une assemblée, doit être accepté par le vote. Cinquièmement, l'ordre du jour de la séance, c'est-à-dire les points et sujets qui vont être traités par l'assemblée, doivent être acceptés. Après ces premières étapes, les délibérations concrètes peuvent commencer. (45 sec.)

Durant une assemblée, les participants sont là pour délibérer et exprimer leurs opinions sur des questions liées aux affaires communes de l'association ainsi qu'à la vie étudiante en général. Les membres vont être invités à délibérer et ultimement à voter sur chacun des points établis dans l'ordre du jour pour prendre des résolutions quant aux actions que l'association étudiante devra faire. (30 sec.)

L'assemblée est presque constamment en train de traiter d'un certain point ou d'une certaine proposition dans un point à l'ordre du jour. Pour chaque point, il faut qu'il y ait une personne qui fasse une proposition par rapport aux sujets en question pour qu'ils puissent avoir un vote qui se fasse. (15 sec.)

Ainsi, quand il y a une proposition "sur la table", ce qui veut dire qu'elle a été faite, elle a été appuyée par un membre de l'assemblée et elle a été jugée recevable par le président (membre du praesidium), celle-ci peut être traitée. Les participants peuvent ainsi délibérer à son sujet, voter sur celle-ci mais aussi lui faire des amendements. On peut proposer un amendement sur une proposition pour changer sa formulation, enlever certains aspects, changer certains ordres de grandeur. À noter, un amendement ne peut pas dénaturer la proposition principale. À cet amendement, on peut aussi faire un sous-amendement, qui va modifier le ou les amendements en question. Il faut que toutes les modifications à la proposition originale soit votée séparément et donc acceptée par l'assemblée, pour ensuite voter finalement sur la proposition finale telle que modifiée (si c'est le cas) par les amendements et possiblement les sous-amendements. (50

résolution et elle fera force de loi pour l'AGECVM et/ou de mandat à exécuter par le BE. (30 sec.)

Ainsi, une assemblée se termine, normalement, quand celle-ci a émis des résolutions sur tous les points de l'ordre du jour. (10 sec.)

Quelques remarques importantes; à tout moment durant une assemblée, il est possible d'aller au micro pour demander un point d'information, qui consiste à demander d'expliquer ce qui se passe. Soit pour répéter la proposition en délibération ou n'importe quelle question de procédure ou clarification (le président répondra aux questions, les points d'info. ont priorité sur toutes autres affaires). (45 sec.)

Voilà en gros comment se déroulent les assemblées avec le Code Morin. Cela peut paraître très compliqué, mais c'est en participant à des assemblées qu'on peut apprendre et être à l'aise avec les procédures. J'espère que cela a pu vous aider à mieux comprendre le déroulement d'une assemblée, et ainsi à être plus à l'aise à participer à ceux-ci. (30 sec.)

Temps: 4 minutes environ

Annexe de mots de vocabulaire:

Décorum: Le décorum est l'ensemble des règles implicites à respecter en assemblée. Quand le décorum est demandé par un membre du praesidium, c'est habituellement pour faire un rappel à l'ordre, une demande de silence, etc.

Praesidium: Les personnes qui dirigent l'assemblée. Minimalement, un directeur qui donne les droits de parole, fait observer l'ordre, accepte ou refuse les propositions, peut briser un vote, et un secrétaire, qui rédige le procès-verbal de l'assemblée.

Procès-verbal: Texte rédigé durant l'assemblée par le secrétaire qui rend compte de toutes les propositions, amendements, sous amendements et résolutions faits par l'assemblée durant une séance. Elle doit être acceptée dans la rencontre suivante par l'assemblée.

Appuyé: Quand on parle d'une proposition qui a été appuyé, on veut dire que la proposition qui a été faite par quelqu'un dans l'assemblée a été appuyée par un autre membre, qui est allé au micro pour dire "j'appuie la proposition ...". Cela est nécessaire avant que toute délibération ou tout vote sur celle-ci se fasse.

Comité de sélection Responsable Livres usagés

RAPPEL CHARTRE

1.0 Employés directs

Les employé-e-s directs sont sous la supervision du Responsable à l'interne du Bureau exécutif.

Lorsque qu'un de ces postes devient libre ou que l'Association étudiante juge bon d'en ouvrir l'accès, la Table de concertation crée dans les plus brefs délais un comité de sélection.

Ce comité, formé d'un membre de comité thématique, d'un membre de comité de concentration et d'un membre du Bureau exécutif (prioritairement le Responsable aux affaires internes) a pour but de définir les caractéristiques du poste, de rendre publique l'offre d'emploi (médias locaux et affiches) et d'établir la méthode de sélection.

Il est important de noter que les membres de ce comité de sélection devront s'assurer de ne pas être en conflit d'intérêts, c'est-à-dire de ne pas être en relations privilégiées avec les candidat-e-s, sans quoi ils seront remplacés.

Les différent-e-s postulant-e-s pourront envoyer leur curriculum vitae au local de l'Association pendant une période d'une à deux semaines.

Par la suite, le comité de sélection se réunira pour faire le tri des curriculum vitae selon la pertinence.

Débutera ensuite la période d'entrevues, au cours de laquelle chaque candidat-e retenu-e aura à se présenter devant l'ensemble des membres du comité de sélection.

Une fois les entrevues terminées, le comité établira une liste du/de la meilleur-e au/à la moins bon-ne candidat-e.

Advenant le cas où, suite à l'embauche, le/la candidat-e choisi-e démissionnerait, cette liste servira à contacter son/sa remplaçant-e, par ordre de compétence. Évidemment, le/la remplaçant-e devra être entériné-e en Table de concertation.

Une fois le/la candidat-e le/la plus compétent-e sélectionné-e, le comité en fera la recommandation au Bureau exécutif.

Le Bureau exécutif peut choisir de recommander ou non la candidature, selon sa propre analyse.

Finalement, le comité présente en personne le/la candidat-e devant la Table de concertation et propose de l'entériner dans ses fonctions.

Une fois l'entérinement confirmé, le Bureau exécutif rédige un contrat d'embauche stipulant la période de travail, les modalités financières et tous les autres aspects nécessaires.

Après signature, le/la candidat-e devient officiellement employé-e direct de l'AGECVM.

Élection membres Comité sélection Responsable livres usagés A21

- Un membre comité thématique
- Un membre comité de concentration
- Un membre du Bureau exécutif

Calendrier prévu

- Candidature jusqu'à ce vendredi 10 décembre 2021 (voir [nouvelle](#) sur le site web de l'AGECVM)
- 1^{ère} sélection sur les Curriculum vitae et les lettres de motivation
- 2^{ème} sélection lors d'entrevues prévues avant le mercredi 22 décembre 2021
- Possibilité de confier ce poste à un.e secrétaire de la permanence, en plus du contrat de cette permanence

<u>Comité</u>	<u>Local</u>	<u>Trous.</u>
Journal L'Exilé	A3.06i	35
Comité Smash	A3.06f & j	44
MIJ	A3.06k	32
AFK	A3.06l	40
C2V2 (Robotique)	A3.06d	34
EnVIEUXronnement	A3.06e	36
Composteur	Sous-sol	37-37a-37b
Comité Femme	A3.06g	33
Improvisation	A3.06a-b	39
Vieux-Dragon	A3.06c	45
Radio du Vieux	A3.97	42
Exode	A3.84	51
		52
AGECVM	A3.85	47
		46
Libertad / LGBTQ	A3.13	41
Archives	A3.07b	50

Budget A21 - PV session A21 - Bilan 2020-2021

Comités		Budget A21	S	MS	Procès-verbaux					Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Architectures			-	6 oct 2021	27 oct 2021					Bilan A20-H21	
CO	Audiovisuel	27 sept 2021		-	15 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Communication			-							Bilan A20-H21	
CO	Création littéraire	20 sept 2021		-	9 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Design de présentation			-	27 oct 2021						Bilan A20-H21	
CO	Design industriel	27 sept 2021		-	15 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Design intérieur	7 sept 2021		-	2 sept 2021	9 sept 2021	Budget A21 II				Bilan A20-H21	
CO	Dessin animé			-							Bilan A20-H21	
CO	Génie mécanique			-							Bilan A20-H21	
CO	Graphisme	15 sept 2021		-	13 sept 2021	22 sept 2021	6 oct 2021				Bilan A20-H21	
CO	Histoire et civilisation	15 sept 2021		-	9 sept 2021	30 sept 2021	21 oct 2021	11 nov 2021			Bilan A20-H21	
CO	Informatique			-							Bilan A20-H21	
CO	Langues			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Céramique			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Construction textile			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Ébénisterie			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Impression textile			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Joaillerie			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Lutherie			-							Bilan A20-H21	
CO	MA-Verre			-							Bilan A20-H21	
CO	Optimonde	18 oct 2021		-	16 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Photographie			-	17 nov 2021						Bilan A20-H21	
CO	PLAC			-	10 nov 2021						Bilan A20-H21	
CO	Sc.Hum. - Innovation sociale	5 oct 2021		-	14 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Sc.Hum. - Questions internationales	16 sept 2021		-	9 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Sc.Hum. - Regards sur la personne			-							Bilan A20-H21	
CO	Sciences de la nature	27 sept 2021		-	31 août 2021	14 sept 2021	2 nov 2021				Bilan A20-H21	
CO	Soins infirmiers			-							Bilan A20-H21	
CO	Techniques de gestion			-							Bilan A20-H21	
CO	TÉE			-							Bilan A20-H21	
CO	TES			-							Bilan A20-H21	
CO	TIL	27 sept 2021		-	15 sept 2021						Bilan A20-H21	
CO	Réunion CETIL (Comité exécutif)			-	22 sept 2021	4 oct 2021	14 oct 2021	18 oct 2021	25 oct 2021	1 nov 2021	8 nov 2021	15 nov 2021
CO	TTS			-								Bilan A20-H21
TH	Annyeong from Korea				22 sept 2021							Bilan A20-H21
TH	C2V2 (Robotique)	22 sept 2021										Bilan A20-H21
TH	Club Plein Air CVM											Bilan A20-H21
TH	Comité Féministe	27 sept 2021			18 oct 2021	8 nov 2021	15 nov 2021					Bilan A20-H21
TH	Comité Get smashed											Bilan A20-H21
TH	Comité Plein Air	Fich.Creat.			12 nov 2021							Bilan A20-H21
TH	Communauté LGBTQ+				15 sept 2021	21 sept 2021	21 oct 2021					Bilan A20-H21
TH	EnVIEUXronnement				3 nov 2021							Bilan A20-H21
TH	Éthique animale											Bilan A20-H21
TH	Fonds d'extrême nécessité thématique											Bilan A20-H21
TH	Gratuit											Bilan A20-H21
TH	Improvisation	23 sept 2021			22 sept 2021							Bilan A20-H21
TH	Interculturel				4 oct 2021	26 oct 2021						Bilan A20-H21
TH	Journal étudiant (L'Exilé)	9 sept 2021			8 sept 2021	22 sept 2021	6 oct 2021	3 nov 2021	2021-11-17 LP			Bilan A20-H21
TH	Libertad				20 sept 2021	27 sept 2021	18 oct 2021	25 oct 2021	1 nov 2021			Bilan A20-H21
TH	Made in Japan	13 sept 2021										Bilan A20-H21
TH	Oui-CVM											Bilan A20-H21
TH	Potterville											Bilan A20-H21
TH	Radio du Vieux	15 sept 2021			8 sept 2021	20 sept 2021	18 oct 2021					Bilan A20-H21
TH	SAE	15 sept 2021			15 sept 2021	22 sept 2021						Bilan A20-H21
TH	Vieux-Dragon	28 sept 2021			Budget Cor.	15 sept 2021						Bilan A20-H21
TH	Dissous session A21											
TH	Nouveau comité session A21											
TH	Budget Phase II (T.C. A21-03, 20 octobre 2021)											
TH	Endormis H21											
TH	Sans objet											

Présence aux Table de concertation - Automne 2021									
Comités	Session H21					2 premières TC H22			
			15-09-21	29-09-21	20-10-21	10-11-21	01-12-21	Total	#
COMITÉS DE CONCENTRATION									
Architectures			1	E	E	0		1	1 1
Audiovisuel			E	E	0	0		0	2 2
Communication			1	1	E	E		2	3 3
Création littéraire			0	0	0	0		0	4 4
Design de présentation			1	1	1	0		3	5 5
Design industriel			0	0	E	0		0	6 6
Design intérieur			0	0	0	E		0	7 7
Dessin animé									8
Génie mécanique									9
Graphisme			0	E	0	E		0	10 8
Histoire et civilisation			0	0	0	0		0	11 9
Informatique				0	1	1		2	12 10
Langues									13
Optimonde			1	E	0	0		1	14 11
Photographie									15
PLAC									16
Sc.Hum. - Innovation sociale			0	0	1	0		1	17 12
Sc.Hum. - Questions internationales			0	0	0	1		1	18 13
Sc.Hum. - Regards sur la personne			0	0	0	0		0	19 14
Sciences de la nature			0	0	0	1		1	20 15
Soins infirmiers			1	E	0	0		1	21 16
Techniques de gestion			1	1	1	1		4	22 17
TÉE									23
TES									24
TIL			E	0	0	0		0	25 18
TTS									26
MÉTIERS D'ART									
MA-Construction textile									27
MA-Céramique									28
MA-Ébénisterie									29
MA-Impression textile									30
MA-Joaillerie						0		0	31 19
MA-Lutherie									32
MA-Verre									33
COMITÉS THÉMATIQUES									
Annyeong from Korea			E	0	0	0		0	34 20
C2V2 (Robotique)				0	1	0		1	35 21
Club Plein Air du CVM					-	-	-	-	36
Comité féministe			0	0	0	0		0	37 22
Comité Plein Air			=	=	=	0		0	38 23
Comité Smash			0	0	0	0		0	39 24
Communauté LGBTQ+				0	0	0		0	40 25
EnVIEUXronnement			1	1	1	0		3	41 26
Éthique animale					-	-	-		42
Gratuit									43
Improvisation			0	0	0	1		1	44 27
Interculturel				0	E	Pause		0	45 28
Journal L'Exilé			0	0	0	0		0	46 29
Libertad			0	0	0	0		0	47 30
Made in Japan			0	0	0	1		1	48 31
Oui-CVM			0	1	1	1		3	49 32
Radio du Vieux			0	0	1	1		2	50 33
SAE			0	0	0	0		0	51 34
Vieux-Dragon			0	0	0	0		0	52 35
Procès-verbaux TC			15-09-21	29-09-21	20-10-21	10-11-21	01-12-21	Total	#

Présence comptabilisée à la session H-22

	Compte fermé (4 abs)
	Compte dégelé
	Compte gelé (3 abs.)
	2 absences
	1 absence
	Comité non actif H21

* Corrigé
E Excusé
- Comité dissous
ANN Annulé
= Comité inexistant